

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 20 Mars 2026

Délibération N° 2026-07

L'an deux mille vingt six et le 20 mars à 18h30,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Patrick FLEITH, le plus âgé des membres du conseil.
Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant,

Etaient présents:

Véronique NEIL, Tom ALBUMAZARD, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Joanne BENBASSAT, Clément BRENGUES, Myriam DOMERGUE, Michaël DHAUSSY, Maryse LALLEMANG, Patrick FLEITH, Gabriel JOS, Chloé VALETTE, Guilhem LAUTIER, Charlotte MONNIER,

Etait absente excusée :

Cendrine SALA a donné pouvoir à Maryse LALLEMANG pour voter en son nom.

Madame Chloé VALETTE a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15
Date de la Convocation :	16/03/2026

Objet: Election du Maire

Le conseil municipal de Pouzols,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Mme Véronique NEIL : 15 (Quinze) voix

Mme Véronique NEIL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) maire.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le 3 MARS 2026

Accusé de réception en préfecture
034-213402159-20260320-2026-07-DE
Date de réception préfecture: 20/03/2026



Le Maire,

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 20 Mars 2026

Délibération N° 2026-08

L'an deux mille vingt six et le 20 mars à 18h30,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL,
Maire de la Commune de Pouzols (Hérault)

Etaient présents:

Véronique NEIL, Tom ALBUMAZARD, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Joanne BENBASSAT, Clément BRENGUES, Myriam DOMERGUE, Michaël DHAUSSY, Maryse LALLEMANG, Patrick FLEITH, Gabriel JOS, Chloé VALETTE, Guilhem LAUTIER, Charlotte MONNIER,

Etait absente excusée :

Cendrine SALA a donné pouvoir à Maryse LALLEMANG pour voter en son nom.

Madame Chloé VALETTE a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15
Date de la Convocation :	16/03/2026

Objet: Création des postes d'Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE la création de DEUX postes d'adjoints.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le

DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE

23 MARS 2026

Le Maire
Accusé de réception en préfecture
034-213402169-20260320-2026-08-DE
Date de réception en préfecture : 29/03/2026



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 20 Mars 2026

Délibération N° 2026-09

L'an deux mille vingt six et le 20 mars à 18h30,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Véronique NEIL,
Maire de la Commune de Pouzols (Hérault),

Etaient présents:

Véronique NEIL, Tom ALBUMAZARD, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Joanne BENBASSAT, Clément BRENGUES, Myriam DOMERGUE, Michaël DHAUSSY, Maryse LALLEMANG, Patrick FLEITH, Gabriel JOS, Chloé VALETTE, Guilhem LAUTIER, Charlotte MONNIER,

Etait absente excusée :

Cendrine SALA a donné pouvoir à Maryse LALLEMANG pour voter en son nom.

Madame Chloé VALETTE a été désignée comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	15
Date de la Convocation :	16/03/2026

Objet: Election des Adjointes au Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– Liste Myriam DOMERGUE : 15 (Quinze) voix

La liste Myriam DOMERGUE ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

Madame Myriam DOMERGUE, M. Clément BRENGUES

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le

23 MARS 2026

Accusé de réception en préfecture
034-213402159-20260320-2026-09-DE
Date de réception en préfecture : 25/03/2026

Le Maire,

Véronique NEIL

